

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 08 mars 2022,
-le BUDGET de l'établissement culturel "Fabrique de St Antoine"
pour l'exercice 2022.

-le BUDGET de l'établissement culturel "Fabrique de Vaux-
Chavanne" pour l'exercice 2022.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 16 mars 2022

Par le Conseil :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

S.MOHY

G. HUET